

<p style="text-align: center;"><b>REGLES POUR L'ETABLISSEMENT DU CLASSEMENT DES ETUDIANTS 2016/2017</b> <b>2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année</b></p>
--

Pour les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année, le choix des enseignements de libre choix se fait selon le classement des étudiants.

Pour les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, et 6<sup>e</sup> année, le choix des emplois du temps cliniques et des dates de stage se fait selon le classement des étudiants.

### **2<sup>e</sup> année**

---

Le classement suit les résultats de la PACES. Les étudiants de Tours sont intégrés au classement en fonction de leur classement à Tours. Les étudiants à profil particulier sont placés après le premier tiers, dans l'ordre suivant: retour suite à des problèmes médicaux, redoublants (classés selon leurs notes d'écrit de session 1), retour suite à un arrêt des études, passerelles, transfert inter-fac, autres.

### **3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> année**

---

Les étudiants sont classés comme suit :

#### **Groupe 1**

Etudiants ayant tout validé à la session 1

Classement selon la moyenne générale obtenue aux écrits de session 1

#### **Groupe 2**

Etudiants à profil particulier (dans l'ordre suivant) : retour suite à des problèmes médicaux, retour de mobilité (selon classement année avant le départ), redoublants (classés selon leurs notes d'écrit de session 1), Erasmus, retour suite à un arrêt des études, passerelles, transfert inter-fac, autres.

#### **Groupe 3**

Etudiants ayant tout validé à la session 2

Classement selon la moyenne générale obtenue aux écrits de session 1